

## Nouvelle campagne de distribution de kits de compostage individuel

### Le compostage individuel, c'est facile !

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets, la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois vous propose de faire l'acquisition d'un kit de compostage à prix préférentiel.

Le kit de compostage comprend **1 composteur + 1 bio seau + 1 tige aératrice**

### KIT DE COMPOSTAGE

#### Composteur

Modèle en  
plastique de 445  
litres



#### Bio-seau

Modèle en  
plastique 10  
litres



#### Tige aératrice

Outil  
mélangeur en  
plastique



+

+

=

#### Combien ça coûte ?

Participation  
Financière  
demandée

**12 €**

Chèque à  
l'ordre du  
Trésor Public

### Comment l'obtenir ?

Un kit de compostage sera distribué, à raison d'un par foyer nécessairement domicilié sur une commune membre de la Communauté de communes.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un kit de compostage, au tarif de 12 €, il vous suffira de nous contacter par téléphone :

- Hôtel communautaire de Fruges : ☎ **03 61 52 80 05**
- Antenne d'Hucqueliers : ☎ **03 21 90 50 32**

Un rendez-vous sera fixé pour le retrait de votre kit de compostage sur présentation d'un justificatif de domicile et remise du règlement (chèque de 12 € libellé à l'ordre du trésor public).

Attention, les demandes seront enregistrées selon l'ordre chronologique de celles-ci dans la limite des stocks disponibles. **Aucun retrait ne pourra intervenir sans rendez-vous préalable !** Une notice de montage et un guide du compostage vous seront remis le jour de la distribution.

La Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois est cofinancée par l'Union Européenne au titre de la mesure 19 - Soutien au développement local LEADER du Programme de Développement Rural Régional Nord-Pas de Calais - à hauteur de 21 087.50 € pour le Développement de la mise à disposition de kits de compostage individuels et collectifs à l'échelle de la CCHPM

Fonds européen agricole  
pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les  
zones rurales.



# Mémo-tri

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :

LES EMBALLAGES EN MÉTAL  
je les vide sans les laver



LES BOUTEILLES  
ET FLACONS EN PLASTIQUE



LES BRIQUES ALIMENTAIRES  
ET EMBALLAGES EN CARTON  
je les aplatis



TOUS LES PAPIERS  
j'évite de les froisser



ET RIEN D'AUTRE !

Présentez votre  
bac à la collecte,  
couvercle fermé !

Je dépose dans les colonnes à  
verre :



Bouteilles - pots - bocaux  
(sans bouchons, ni couvercles)

Je dépose dans mon  
composteur :

Epluchures - marc de  
café - restes  
alimentaires - essuie-  
tout - déchets verts  
du jardin...



Je dépose dans ma poubelle grise :

les ordures ménagères et les déchets  
non recyclables : pots de yaourt et  
crème fraîche - emballages en  
polystyrène - vaisselle jetable - pots de  
fleurs - Emballages sous vide et  
barquettes en plastique - jouets  
cassés...



« Bien trier, c'est réduire le tonnage de déchets  
ménagers qui partent à l'enfouissement ! »

Un tri non conforme entraîne un bac non collecté !



Chaque bac (gris ou jaune) mal trié ne sera pas collecté.  
Le bac devra être retrié et présenté lors de la prochaine  
collecte !

